

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 129 (2003)
Heft: 11: Champs de reflexion

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTRACTWORLD.AWARD 2004

Pour la quatrième fois, la Foire de Hannover (Deutsche Messe Hannover) lance son prix international de la conception d'espaces novateurs.

Sous la devise « Visions for Offices, Hotels and Shops », le prix « contractworld.award 2004 » distinguera des projets sortant de l'ordinaire en matière d'espaces professionnels visionnaires, de lieux d'hébergement créatifs, d'aménagements commerciaux séduisants et de stands d'exposition inspirés. Si le traitement des sols est appelé à jouer un rôle central dans l'évaluation des projets, la conception globale des espaces n'est pas en reste, soit l'effet unitaire produit par le parti architectural et technique, le mobilier, l'éclairage ainsi que les sols, parois et plafonds.

Le concours porte sur des aménagements intérieurs achevés après le 31 décembre 2000 et la participation est ouverte aux architectes, architectes d'intérieur et designers en leur qualité d'auteurs des projets présentés. Les dossiers doivent parvenir aux organisateurs d'ici au 23 juin 2003 au plus tard. Les travaux seront soumis au verdict d'un jury international et la dotation totale du prix s'élève à 50 000 euros. La **sia** apporte sa caution intellectuelle à cette démarche et tient les conditions de participation à la disposition des concurrents intéressés. Les documents (seulement en allemand ou en anglais) peuvent être demandés auprès du secrétariat général de la sia à Zurich, par info@sia.ch ou par téléphone au 01/283 15 15.

Service de presse sia

Fin de la partie
rédactionnelle

4^e Prix international d'architecture pour les concepts innovants d'aménagement intérieur – Visions for Offices, Hotels and Shops

contractworld.award 2004

Le prix contractworld.award est décerné à des travaux d'excellence dans le domaine de l'aménagement de futurs univers de bureaux, hôtels créatifs, concepts de boutiques convaincants et stands de salons novateurs.

Les participants doivent présenter des concepts d'aménagement intérieur réalisés après 31.12.2000.

Composition du jury : Yasmine Mahmoudieh,
Berlin/Londres/Barcelone
Georg Gewers, Berlin
Prof. Gustav Peichl, Vienne
Amandus Sattler, Munich

En partenariat avec : Association des architectes allemands (BDA)
Association des architectes d'intérieur allemands (BDIA)
Association allemande des maîtres d'œuvre (BDB)
Association des architectes indépendants (VFA)
Chambre fédérale des architectes, Vienne
Association autrichienne des architectes d'intérieur (BÖIA)
Association suisse des ingénieurs et architectes (SIA)
Association suisse des architectes d'intérieur (VSI.ASAI)

Organisateur : Deutsche Messe AG, Hanovre

Date limite de remise : 23 juin 2003

Dotations : 50 000 euros au total

Remise des prix : le 17 janvier 2004 à l'occasion de DOMOTEX 2004, Salon mondial du tapis et des revêtements de sols

Les travaux primés seront publiés sous diverses formes et réunis dans une documentation.

Information sur les conditions de participation au :

+49 (0) 711-7591463

E-mail : amartens@ait-online.de

ou à télécharger directement sur le site

www.contractworld.com

DOMOTEX
HANNOVER
17-20.1.2004

com

contractworld

www

Visions for
Offices, Hotels
and Shops

Commune de Bussigny-près-Lausanne

Concours de projets d'urbanisme en procédure ouverte

Extension de la localité de Bussigny, secteur ouest, sur 36 hectares

Organisateur :	Commune de Bussigny-près-Lausanne Direction des travaux Rue Saint-Germain 1 1030 Bussigny-près-Lausanne Tél. 0041 21 706 11 80 Fax 0041 21 706 11 89
Objet du concours :	L'objectif de ce concours d'urbanisme vise à organiser et maîtriser le développement du secteur de Bussigny-Ouest en s'appuyant sur les potentialités du lieu. Il s'agit de créer un « morceau de ville » pour 2000 habitants environ et de façonner l'image urbaine de ce secteur pour les trente prochaines années. Les enjeux sont multiples : <ul style="list-style-type: none">- mettre en valeur les caractéristiques paysagères ;- concevoir « une urbanité » et un cadre de vie optimum pour la population ;- étudier des espaces de qualité pour l'habitation, entendu dans un sens générique - de l'espace public à l'espace privé ;- rechercher les solutions typologiques pour des habitations de qualité, qu'elles soient collectives ou individuelles.
Genre de procédure :	Il s'agit d'un concours d'urbanisme, précisément un concours de projet à un degré, en procédure ouverte, conforme au règlement SIA 142, édition 1998.
Conditions de participation :	Le concours est ouvert à tous les architectes et urbanistes établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, pour autant qu'ils remplissent l'une des deux conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none">- être porteurs soit du diplôme d'architecte ou d'urbaniste ou d'une des Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne ou de Zurich (EPFL ou EPFZ), de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (EAUG ou IAUG), ou d'être titulaires d'un diplôme étranger reconnu équivalent ;- être inscrits au Registre suisse A ou B des architectes ou des aménagistes ou à un registre étranger reconnu équivalent. Ces conditions doivent être remplies au moment de l'inscription.
Prix :	Le jury dispose d'une somme globale de CHF 200 000.- TTC pour l'attribution de 4 à 8 prix et mentions éventuelles.
Attribution et ampleur du mandat :	Le maître de l'ouvrage s'engage à confier le mandat d'architecte ou d'urbaniste pour la poursuite de l'étude et la réalisation du Plan partiel d'affectation (PPA), ainsi que l'avant-projet des espaces publics, à l'auteur du projet recommandé par le jury, conformément au 5 ^e alinéa du préambule du règlement SIA 142. Les modalités de ce mandat seront à préciser dans le cadre d'un contrat.
Critères d'appréciation :	Les projets seront examinés et appréciés en fonction des qualités que les propositions exprimeront dans les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none">- réponse urbaine dans le contexte général de Bussigny ;- qualités urbaines et paysagères ;- rapport des espaces et des volumes avec l'environnement construit et naturel ;- qualité des parcours, des circulations, des dessertes et des transports ;- qualité de l'habitat et de ses prolongements ;- possibilité et liberté de fractionnement. L'ensemble de ces critères sera apprécié en fonction de leurs adéquations au développement durable. Cette énumération d'aspects ne comporte aucune connotation hiérarchique.
Membres du jury :	<i>Président :</i> Patrick DEVANTHÉRY, architecte, Genève <i>Membres :</i> Jacques BARRAUD, représentant des propriétaires Yves BLANC, architecte-urbaniste, Lausanne Damien GUELAT, Direction des travaux, Bussigny Anne LACATON, architecte, Paris Jacques LOUP, représentant des propriétaires Luca MERLINI, architecte, Lausanne Frank MÉTRAILLER, représentant des propriétaires Jean-Lou RIVIER, architecte, Lausanne Christian SÉCHAUD, représentant des propriétaires Doris WAELCHLI, architecte, Lausanne Michel WEHRLI, syndic de Bussigny Dominique ZANGHI, architecte, Service de l'aménagement du territoire <i>Suppléants :</i> Cédric COTTIER, architecte, Lausanne Claude DEMAUREX, représentant des propriétaires M. Ivo FREI, architecte, Lausanne Pierre-André PERRET, représentant des propriétaires Christine THIBAUD-ZINGG, architecte, Chavornay/Yverdon-les-Bains Georges ZÜND, municipal des travaux, des transports et des services industriels, Bussigny
Calendrier :	Ouverture des inscriptions 27 mai 2003 Envoi des documents aux concurrents dès le 28 mai 2003 Délai pour les inscriptions 25 juin 2003 Retrait des maquettes dès le 30 juin 2003 Délai pour l'envoi des questions 4 juillet 2003

Réponses aux questions	dès le 18 juillet 2003
Remise des projets	8 octobre 2003
Remise des maquettes	22 octobre 2003
Jugement, publication des résultats	novembre 2003
Exposition publique des projets	décembre 2003

Consultation des documents :

Le règlement-programme peut être consulté sur le site de la commune de Bussigny: www.bussigny.ch rubrique « news ».

Le règlement-programme, ainsi que l'ensemble des documents remis aux participants sont consultables à l'adresse suivante:

Direction des travaux Rue Saint-Germain 1 1030 Bussigny-près-Lausanne Tél. 0041 21 706 11 80 Fax 0041 21 706 11 89	du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h à 11h30
--	---

Modalités d'inscriptions :

Les professionnels désirant participer au concours peuvent obtenir auprès du secrétariat du concours, sur simple demande écrite ou orale, une formule d'inscription, accompagnée d'un bulletin pour le versement de la finance d'inscription, qu'ils lui renverront, dûment remplie, dans le délai du mercredi 25 juin 2003, le timbre postal faisant foi. L'inscription sera accompagnée de toutes les pièces prouvant le respect des conditions de participation par l'architecte, respectivement par l'urbaniste, du groupe inscrit, à savoir: lieu d'établissement, diplôme ou inscription au registre professionnel, équivalence et inscription au registre du commerce si nécessaire, etc. Sera joint à la formule d'inscription le récépissé du paiement de la finance d'inscription de CHF 200.- TTC par versement à l'adresse du maître de l'ouvrage sur le compte CCP 10-7969-2, avec la mention « Bussigny-Ouest concours d'urbanisme ». Ce montant sera remboursé aux auteurs des projets admis au jugement.

Il est à noter que le délai d'inscription est un délai d'ordre au-delà duquel les inscriptions ne pourront être enregistrées que moyennant un versement supplémentaire non remboursable de CHF 300.- TTC destiné à couvrir la plus-value de la production à l'unité du fond de maquette. **Dans ce cas, le délai de remise du fond de maquette sera de un mois compté depuis la date d'inscription.**

Les documents seront remis aux concurrents inscrits sous forme de fichiers informatiques regroupés sur un CD-ROM compatible MAC et PC. Sur demande expressément formulée lors de l'inscription, les fichiers informatiques seront remplacés par des plans sur support papier.

Les documents de base du concours seront envoyés, aux architectes et urbanistes inscrits, dès le 28 mai 2003. Les maquettes et cartables pourront être retirés, à l'adresse figurant sur les bons de retrait remis, depuis le 30 juin 2003.

La Municipalité



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

Faculty Position in Timber Construction

at the Swiss Federal Institute of Technology Lausanne (EPFL)

The EPFL plans a substantial strengthening of its School of Architecture, Civil and Environmental Engineering.

As part of this broad program, we anticipate a Professor position in the field of timber construction. We are seeking a highly qualified person with an interdisciplinary vision and an outstanding record of professional scientific accomplishments. The selected candidate will have the possibility to maintain an external office and develop a professional activity outside the campus.

The appointee should have acknowledged skills in designing and completing bold and innovative architectural and structural timber works, as well as an ability to convey the lessons drawn from his/her professional activity to undergraduate and graduate students in both civil engineering and architecture.

We offer internationally competitive salaries and benefits.

Applications with curriculum vitae, publications list, concise statement of research and teaching interests as well as the names and addresses (including e-mail) of at least five references should be sent by **September, 2003** to

**Professor Laurent Vulliet, Dean
School of Architecture
Civil and Environmental Engineering
EPFL
CH-1015 Lausanne, Switzerland**

For additional information on the EPFL, please consult: <http://www.epfl.ch> or <http://enac.epfl.ch>

The EPFL is an equal opportunity employer.

Le Nouveau Prieuré, concours
d'architecture:
3, chemin du Pré-du-Couvert
CH - 1224 Chêne-Bougeries
bcas@bcas.ch

Commune de Toffen (BE)
Bahnhofstrasse 1
CH - 3125 Toffen
Tél. 031 818 57 57
Fax 031 819 35 08
info@toffen.ch
<www.toffen.ch>

Fondation HBM Camille
Martin, M. Hervé Basset
23 bis, rue Gourgas, CP 32
CH - 1211 Genève 8
Tél. 022 328 12 24
Fax 022 781 24 20,
info@sfidp.ge.ch

Commune de Bussigny-près-
Lausanne
Direction des travaux
rue Saint-Germain 1,
CH - 1030 Bussigny-près-
Lausanne
Tél. +41 21 706 11 80
Fax +41 21 706 11 89
<www.bussigny.ch>

Etat de Neuchâtel
p/a TSCHUMI + BENOIT SA
Rue de l'Allée 11
Case postale 7019
CH - 2500 Biènnne 7
tschumi.benoit@bluewin.ch
<www.men.ch/menu.htm>

20 juin 2003 à
17h00

Architectes établis dans le canton de Genève,
inscrits au REG A ou B ou sur le tableau des man-
dataires professionnellement qualifiés du DAEL

5 août 2003
(20 juin 2003)

Architectes établis en Suisse ou dans l'un des
pays signataires de l'accord OMC/WTO, titulaires
d'un diplôme EPF, IAUG, AAM, HES ou inscrits au
REG A ou B

23 juin 2003
à 14h.00

Architectes et ingénieurs spécialisés établis en
Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'ac-
cord OMC/WTO, inscrits au REG

8 octobre 2003
(25 juin 2003)

Architectes établis en Suisse ou dans l'un des
pays signataires de l'accord OMC/WTO, titulaires
d'un diplôme EPF, IAUG, AAM, HES ou inscrits au
REG A ou B
(Patrick Devanthery, Yves Blanc, Anne Lacaton,
Luca Merlini, Jean-Lou Rivier, Doris Waelchli,
Dominique Zanghi)

27 juin 2003

Architectes établis en Suisse ou dans l'un des
pays signataires de l'accord OMC/WTO, titulaires
d'un diplôme EPF, IAUG, AAM, HES ou inscrits au
REG A ou B
(Patrick Devanthery, Philippe Donner, Jacques
Hamard, Elle Hertz, Christian Kerez, Maria
Zurbuchen-Henz)

IEC

De l'idée d'investir jusqu'au décompte final Nos prestations:

- Estimation sommaire et détaillée
- Devis général par CFE et CFC
- Contrôle des coûts par CFE ou CFC

Méthodologie éprouvée et reconnue par application des normes SIA & CRB

IEC Institut pour l'Economie de la Construction SA
Rue du Simplon 34 - CP 893
CH - 1001 Lausanne
Tél. 021 617 64 44 - Fax 021 617 64 66
E-mail: info@iecweb.ch

**Collection
gigantesque
de géotextiles**

SYTEC
GEOPRODUCTS
www.sytec.ch

SYTEC Bausysteme AG, 3172 Niederwangen BE, tél. 031 980 14 14